

Pour diffusion immédiate
COMMUNIQUÉ

Échangeurs d'air dans les établissements scolaires

La FAE demande au gouvernement du Québec de changer d'air

Montréal, le 11 janvier 2022 – Alors que le réseau des écoles publiques continue d'être secoué par les effets du variant Omicron et, comme le disait le ministre de la Santé Christian Dubé le 7 janvier dernier, qu'un raz-de-marée déferle sur le Québec, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) exige que le gouvernement Legault procède à l'achat et à l'installation d'échangeurs d'air dans toutes les classes dans lesquelles une problématique d'aération et de ventilation subsiste. La stratégie sur laquelle s'appuie le gouvernement du Québec, qui consiste à avoir installé seulement 400 de ces appareils, est nettement déficiente puisqu'elle ne permet pas de régler les problèmes d'aération et de ventilation à la source, dans les milliers de classes concernées. Bien que la vaccination constitue un moyen efficace de lutter contre les effets les plus dommageables d'une infection à la COVID-19, elle ne permet pas de freiner les éclosions dans les écoles qui conduisent à des ruptures de services éducatifs. En ce sens, le gouvernement fait fausse route puisqu'il donne l'impression de ne miser qu'exclusivement sur la vaccination des élèves. La qualité de l'air devrait être au cœur de la stratégie de lutte contre la COVID-19 dans les établissements scolaires.

Un variant qui continue de déjouer les plans du gouvernement

Les taux d'infection atteignent des sommets que le gouvernement lui-même avait sous-estimés. Le variant Omicron, capable de se propager avec une rapidité jamais observée auparavant, s'est répandu comme une traînée de poudre dans le réseau des écoles publiques. Les cas d'infection s'y sont multipliés de façon exponentielle et ont contribué à alimenter cette vague qui s'abat sur le Québec. En effet, le réseau scolaire a généré plus de 50 % des cas d'infection répertoriés. Devant un tel déferlement, le gouvernement du Québec n'a eu d'autre choix que de reporter le retour en classe pour les élèves des écoles primaires et secondaires ainsi que pour ceux des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes.

Du côté des enseignantes et enseignants des écoles et de certaines classes spécialisées qui accueillent leurs élèves en présentiel depuis le 3 janvier, le variant Omicron alimente le phénomène de pénurie de personnel, provoque des ruptures de services éducatifs et génère un fort sentiment d'insécurité dans ces milieux. Ces profs travaillent auprès de populations scolaires lourdement handicapées et pour lesquelles le respect des règles liées, entre autres, au port du masque de procédure et à la distanciation physique est particulièrement difficile, voire impossible. « Aujourd'hui, des milliers de profs et des centaines de milliers d'élèves québécois font les frais de la gestion erratique du gouvernement en matière d'aération et de ventilation. Québec continue de s'appuyer sur des données biaisées¹, colligées par l'entremise d'une méthodologie décriée par de nombreux experts, pour prétendre que la situation est sous contrôle en ce qui concerne la qualité de l'air dans les classes. De plus, le gouvernement québécois n'est toujours pas en mesure

¹ Rapport d'expertise détaillé en ce qui a trait à la stratégie gouvernementale relative à la ventilation en milieu de l'éducation et de l'enseignement dans le contexte de la pandémie de COVID-19 : <https://bit.ly/3ncdwC9>

de respecter son engagement à l'effet que toutes les classes seraient équipées d'un détecteur de dioxyde de carbone (CO₂). Actuellement, le moyen envisagé par Québec pour résoudre les problèmes d'aération et de ventilation se résume à demander aux profs d'ouvrir, si cela est possible et s'il y en a, les fenêtres de leur classe, alors que les températures sont glaciales », souligne le président de la FAE, Sylvain Mallette.

Régler le problème à la source

La FAE rappelle que le gouvernement fédéral, dans le but de mieux assurer la sécurité des élèves et des enseignants pendant la pandémie, a versé 432 millions \$ à Québec. Cette somme devait permettre aux écoles, entre autres, d'améliorer leur système de ventilation. Le gouvernement Legault refuse toujours de dévoiler comment ces sommes, destinées pourtant à rendre les écoles plus sécuritaires en temps de pandémie, ont été dépensées. D'autant plus que, de l'aveu même du gouvernement, celui-ci possède des échangeurs d'air prêts à être livrés aux organismes scolaires qui en feraient la demande. Compte tenu de la situation actuelle, le statu quo n'est pas une option.

De plus, dans un rapport dévoilé en 2018, le ministère de l'Éducation reconnaissait que seulement 45 % des écoles primaires et 53 % des écoles secondaires sont dans un état satisfaisant. L'autre moitié des écoles du Québec obtenait alors des cotes de vétusté D ou E, signifiant qu'elles sont dans un mauvais ou un très mauvais état. Tout laisse croire que la situation ne s'est pas améliorée. « Compte tenu de la situation actuelle et alors que d'autres variants pourraient très bien sévir, il est inacceptable que des échangeurs d'air dorment encore dans des boîtes au ministère de l'Éducation et que le gouvernement ne règle pas, une fois pour toutes, les problèmes de qualité de l'air dans l'ensemble des classes, dans lesquelles une problématique d'aération et de ventilation subsiste, en élargissant l'accès aux échangeurs d'air. En plus de devoir travailler dans des établissements dans lesquels se propagent le coronavirus et ses variants, de nombreux profs et leurs élèves se retrouvent dans des classes mal aérées et mal ventilées. Pourtant, tout le monde sait que la COVID-19 est un virus qui est transmis par aérosol. Rien ne justifie la posture adoptée par les autorités sanitaires et gouvernementales sur cette question si ce n'est une conception ésotérique de la gestion opaque des problèmes d'aération et de ventilation dans les classes des écoles publiques. Le gouvernement du Québec doit changer d'air sur cette question, et vite », conclut monsieur Mallette.

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 50 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 2 300 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale, de Laval, de l'Outaouais, des Laurentides, de l'Estrie et de la Montérégie, où se situent les quatre plus grands pôles urbains du Québec.

- 30 -

Source : Marie-Eve Rancourt
Conseillère à la vie politique et aux communications
me.rancourt@lafae.qc.ca
514 709-7763